



Château Pichon Baron 2022

Robe pourpre noirâtre impénétrable. Des notes exubérantes de gâteau à la mûre, de prune confite et de crème de cassis, ainsi que des nuances de chocolat à la menthe, de graphite et de bois de cèdre, avec une pointe de violette. Moyennement puissant, le palais dévoile des tannins fermes, mûrs et granuleux, ainsi qu'une fraîcheur imposante. Ce millésime s'achève ainsi sur une finale persistante et épicée.

Producteur	Château Pichon Baron
Type d'article	Vin rouge
Pays	France
Région	Bordeaux
Sous-région	Pauillac
Appellation	AC
Millésime	2022
Format	75 cl
Température de consommation	16° - 18°
Conservation	jusqu'en 2053
Cépages	Cabernet Sauvignon, Merlot
Information sur les allergies	Contient des sulfites
Numéro d'article	250762
Avis	Antonio Galloni (Vinous) 98/100 Vinous 98/100 Jeb Dunnuck 98/100 James Suckling 97/100 Robert Parker 97/100 Vinous (Kopie) 98/100



Vinification

Elevé en fûts neufs à 70% et en fûts d'un millésime à 30% pendant 18 mois.

Terroir

Les sols composés de dépôts de graviers quaternaires et de gros cailloux et sables typiques de l'appellation sont un paradis pour la viticulture. La nature du sous-sol permet de retenir l'eau pour nourrir les racines, tandis que le relief vallonné des sols de galets est idéal pour le drainage.

Histoire





Le vin masculin de Château Pichon Longueville Baron incarne aussi la différence notable avec le domaine Château Pichon Longueville Comtesse de Lalande, situé directement en face. Pichon Longueville Baron et Pichon Longueville Comtesse de Lalande formaient un seul et même domaine jusqu'à il y a environ 180 ans. Le propriétaire initial des deux domaines, Pierre de Mazure de Rauzab, fit l'acquisition des vignobles en 1660. Près de 30 ans plus tard, sa fille épousa Jacques de Pichon, baron de Longueville, et le domaine fut donc rebaptisé Château Pichon Longueville peu de temps après. Au milieu du XIXe siècle, la propriété fut divisée, donnant naissance à deux domaines distincts. Une partie alla au baron Joseph de Pichon Longueville et l'autre partie à la comtesse Virginie de Lalande. Aujourd'hui, tant le domaine Comtesse que Château Pichon Longueville Baron sont des noms connus du Bordelais. Les deux domaines sont par ailleurs deuxièmes grands crus classés depuis l'existence de la classification des vins de Bordeaux, qui est la seconde catégorie de qualité la plus élevée de tous les vins classés. Un gage de qualité dont seuls quatorze domaines peuvent se targuer.

